



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organiser la cérémonie scolaire du 11 novembre

**Donner du sens à la commémoration, faire vivre la
mémoire, former des citoyens éclairés.**



Pourquoi ? Une culture commune à faire partager

« un héritage collectif auquel chacun de ses enfants peut prétendre »

Ce qui est transmis

Une culture et des valeurs communes

La finalité collective ?

La cohésion nationale

Une cérémonie complémentaire aux cérémonies publiques et qui n'a pas vocation à les reproduire strictement

Préface

La Nation ne se résume pas à un territoire ou à des institutions : elle se définit d'abord par une destinée commune qui unit ceux qui la composent, et qui s'appuie sur la transmission d'un legs partagé, au-delà des histoires singulières de chacun de ses membres. L'École, lieu par excellence de la transmission, a pour mission de faire vivre cette mémoire collective, non pas comme un simple héritage, mais comme une boussole pour les générations futures. Car c'est en connaissant les épreuves qui ont façonné la France, son unité et les principes qui la fondent que l'on comprend le présent et que l'on construit l'avenir.

C'est pour ces raisons qu'à partir de la rentrée 2026, la cérémonie commémorative annuelle du 11 novembre, journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France, sera célébrée dans chaque école élémentaire, collège et lycée, publics ou privés sous contrat, y compris au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Ce moment doit permettre aux élèves de faire l'expérience et de prendre conscience de l'unité de notre pays et de ce que nous devons collectivement à ceux qui, hier, ont défendu ses valeurs au péril et souvent au prix de leur vie. Cette cérémonie ne célèbre pas la guerre, mais la paix conquise, la liberté préservée, et la résilience d'un peuple face à l'adversité. Elle rappelle que la citoyenneté n'est pas un droit abstrait, mais un engagement concret, parfois douloureux, toujours exigeant.

En participant à cette commémoration nationale, l'École réaffirme son rôle central dans la construction d'une conscience citoyenne, pour que chaque élève comprenne que la démocratie et les principes qui nous fondent ne sont pas des évidences : ils sont le fruit de luttes, de choix, et parfois de sacrifices depuis plus d'un siècle. Cette mémoire est une force qui permet à chacun de se reconnaître dans une histoire commune, au-delà des différences, et de mesurer la valeur de ce qui nous unit.

Dans un monde où les repères se brouillent, où les fractures se creusent ou sont instrumentalisées, et où les conflits resurgissent, cette transmission est plus nécessaire que jamais. Elle est le ciment invisible de notre cohésion. Une École qui transmet cette mémoire est une École qui forme des citoyens libres, éclairés, et déterminés à écrire, ensemble, les pages futures d'une histoire commune.

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale

Comprendre l'histoire, donner sens à l'hommage

« La transmission de l'histoire et de la mémoire de ces épreuves collectives »

Commémorer un événement

L'armistice du 11 novembre 1918 met fin aux combats sur le front occidental.
Commémorer, c'est rappeler **ensemble** cet événement et en transmettre le sens.

Célébrer la victoire, la paix, les symboles de la Nation

La loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre une fête nationale.
La cérémonie donne une forme solennelle à **une mémoire partagée**.

Rendre hommage à des personnes

Depuis 2012, l'hommage s'étend à tous les « **Morts pour la France** », civils et militaires des différents conflits.



Le cadre commun de cette cérémonie scolaire

Chaque année

À compter de la rentrée 2026, dans chaque école, collège et lycée public ou privé sous contrat.

Tous les élèves

Dans l'enceinte de l'établissement, avec une participation active, dès le CM1.

Une date choisie

« dans les quatre jours précédant ou suivant le 11 novembre »

Un pilotage scolaire

Des démarches strictement pédagogiques, sous l'autorité des équipes et dans le respect des programmes.

Une liberté de conception orientée par les finalités

« ces démarches demeurent strictement pédagogiques »

Des choix à construire

Les contenus, les contributions des élèves, les supports et la forme du temps commun.

Un critère de cohérence

Les choix favorisent la compréhension de

- La commémoration
- De la célébration
- De l'hommage

Et favorisent la participation des élèves.



Quelle forme sert le mieux les objectifs retenus par l'équipe ?



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tous concernés



« Il associe activement les élèves »

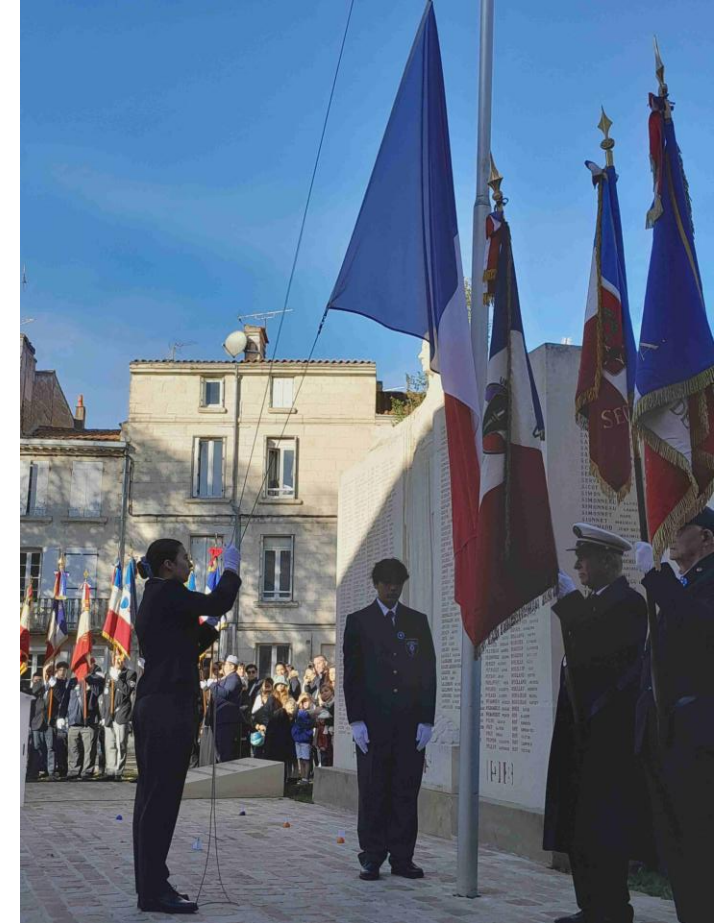
Une préparation partagée

Des recherches, des choix de contenus et des productions adaptés aux classes.

Une expérience collective

Des contributions compréhensibles par tous, y compris pour ceux qui ne prennent pas la parole.

**Quelle place pour l'élève qui n'intervient pas ?
Peut-on réunir uniquement des élèves ambassadeurs de
chaque classe ?**





Des invités au service des apprentissages

« exclusivement à l'appui des objectifs définis par l'institution scolaire »

Une invitation possible

À l'initiative du chef d'établissement, en fonction des objectifs du projet.

Une place à définir

Quel apport ? À quel moment ? Quelle articulation avec les contributions des élèves ?

Que permet cette présence que les élèves pourront comprendre ?

Peut – on refuser la présence de partenaires à la cérémonie ?



Un lieu qui donne sens au collectif

« dans l'enceinte de l'établissement »

Une ressource de sens

Les éléments mémoriels existants.
Une réflexion possible sur des supports adaptés.

Une condition de partage

Un espace pensé pour la compréhension et la participation de l'ensemble des élèves.

Le lieu choisi sert-il le projet pédagogique autant qu'il répond aux contraintes matérielles ?



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Des formes possibles pour incarner la dimension collective de la cérémonie commémorative

Lorsque les conditions matérielles et de sécurité ne permettent pas le rassemblement de tous les élèves en un même lieu sur un même temps



Rassemblement d'élèves dans différents lieux de l'établissement autour d'un même temps commémoratif ;

Rassemblement par niveaux donnant lieu à plusieurs temps de cérémonie ;

Organisation d'une cérémonie en plusieurs étapes autour d'un parcours : par exemple autour de la mention « Mort pour la France » depuis la Première Guerre mondiale jusqu'au temps présent

Un projet qui relie les élèves, les invités et le lieu

Exemple de réflexion à partir du site « mémoire des hommes »

Mémoire des hommes : 1914-1918

Mémoire des hommes : OPEX depuis 1963



Une "enquête"

Les élèves donnent un contexte aux noms, aux parcours et aux engagements.

Un partage

Le temps commun rend ces parcours compréhensibles et porte l'hommage.

Des choix liés

Le lieu soutient la restitution. Un invité peut enrichir le travail, selon le besoin.

Un exemple : des formes libres, des attendus communs

La diversité des formes s'apprécie à partir du sens de l'hommage

Des productions préparées

Des apprentissages historiques et une participation active dans tous les niveaux.

Un hommage explicite

Relier chaque production à tous les « Morts pour la France », civils et militaires.

Un temps collectif identifié

Donner un sens commun aux passages des classes et au geste de dépôt dans le collège.

Une organisation arrêtée

Prévoir tous les élèves, une date dans la fenêtre fixée et le pilotage du chef d'établissement.



Les arbitrages du chef d'établissement



Le sens

Quelles connaissances et quels principes donnent sens à l'hommage ?

Les élèves

Comment chacun est-il associé au projet et au temps commun ?

Les invités

Quel apport justifie chaque présence ou intervention ?

Le lieu

Comment l'espace retenu permet-il de comprendre et de partager ?



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une première édition inscrite dans la durée

« une cérémonie commémorative annuelle »

Dès cette année

Un projet préparé, de dimension maîtrisée, qui répond à l'ensemble des attendus.

D'une édition à l'autre

Des choix à enrichir à partir de la compréhension et de la participation des élèves.



Comment donner du sens à cette cérémonie dans un délai court ?



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une expérience commune qui prend sens

« une expérience concrète et collective d’appropriation de cette mémoire commune et de cohésion nationale »

Que voulons-nous permettre aux élèves de comprendre et de partager ensemble ?

[Circulaire ministérielle du 2 juillet 2026](#)



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ressources pour préparer les choix

[Circulaire du 2 juillet 2026](#)

Le texte de référence

[Guide DGESCO](#)

Déroulement proposé et FAQ

[Éduscol : commémorer le 11 novembre](#)

Textes, chants, exemples et ressources

[Mémoire des hommes](#)

Parcours et mentions officielles

[Gallica et FranceArchives](#)

Documents et archives pour l'enquête

[ONaCVG](#)

Services départementaux et médiation mémorielle

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Organiser
une cérémonie
commémorative**

Guide de mise en œuvre en école
et en établissement scolaire

AOÛT 2026





**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention
referent-memoire-et-citoyennete@ac-normandie.fr



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Rechercher sur Mémoire des hommes

Morts pour la France de la Première Guerre mondiale

Retrouver une notice et contextualiser un parcours individuel.

Militaires décédés en OPEX, de 1963 à nos jours

Explorer des engagements récents. Vérifier la mention « Mort pour la France ».

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Briénot
Prénoms Jean. Clot
Grade 2^e cl.
Corps 10^e Rég. Ecl. Infanterie
N° 8/2034 au Corps. — Cl. 1697
Matricule. 1103 au Recrutement Quimper
Mort pour la France le 22 Décembre 1917
à Odinbergue (Belgique)
Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 27 Avril 1877
à Esquibien Département Finistère
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.
Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 16 février 1918
à Esquibien (Finistère)
N° du registre d'état civil

534-708-1021. [26434.]